

SYNDICAT DEPARTEMENTAL DES DECHETS**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU COMITE SYNDICAL**

Séance du 15 novembre 2019

N° 2019 - 15

| | | |
|---|--------------|--|
| Nombre de délégués en exercice : | 15 | L'an deux mil dix-neuf, le 15 novembre à 09 heures 45, le Comité Syndical dûment convoqué, s'est réuni à l'hôtel du Département à Montauban, sous la présidence de Monsieur Michel WEILL, Président. |
| Présents : | 7 | |
| Votants : | 8 | |
| Nombre de voix : | 14 | |
| Date de la convocation : | 20 août 2019 | |

Présents : MM. BERTELLI, DEPRINCE, HEBRARD, LAMOLINAIRE, TOUREL, VALETTE et WEILL (pouvoir de Mme BAREGES).

Absents excusés : MM. ALAZARD, BAREGES, BONSAANG, BOURDONCLE, MOLLE, REGAMBERT, RESONGLES et SAZY.

Assistait à la séance : MME LAYMAJOUX (Conseil Départemental T&G – Direction de l'Agriculture et de l'Environnement)
M. JOLIBERT (Paierie Départementale)
M. BARON (Syndicat Départemental des Déchets)

OBJET : Déchèteries – Marché public concernant les Déchets Diffus Spécifiques (D.D.S.)

Les déchèteries réceptionnent environ 55 tonnes de Déchets Diffus Spécifiques par an (peintures, produits phytosanitaires, acides, filtres à huile, ...) non acceptés par l'Eco-Organisme ECO-DDS. En effet, certains produits ou contenants de déchets chimiques, en raison de leurs poids, leurs volumes, leur contribution financière ou non à l'Eco-Organisme ne sont pas pris en charge par ECO-DDS.

Ces prestations sont confiées à des prestataires privés par marché public. Le marché en cours ayant atteint son montant maximal, avenant compris, il a été nécessaire de relancer une mise en concurrence.

Après une première consultation ayant été déclarée sans suite, une nouvelle procédure a été lancée le 15/10/2019 dans le cadre d'un marché à procédure adaptée (MAPA) où 2 candidatures ont été déposées par voie dématérialisée :

- ☞ TRIADIS SERVICES – SAINT ALBAN (31)
- ☞ EOVAL – LAFITTE-VIGORDA (31)

Ces sociétés sont toutes spécialisées dans ce secteur de collecte, transport et traitement des D.D.S.

Pour information, M. le Président a présenté l'analyse des offres à la Commission d'Appel d'Offres.

L'offre « mieux disante » par ailleurs la « moins disante » a été déposée par la Société TRIADIS SERVICES de ST ALBAN (31).

Le montant de l'offre est de :
Montant HT : 57 279.56 €
Montant TTC : 63 007.52 €

AR PREFECTURE

082-258201367-20191115-DELIB2019_15-DE
Regu le 28/11/2019

*
**

Après en avoir délibéré, le *Comité Syndical*, à l'unanimité :

- approuve les propositions du Président,
- attribue le marché dans les conditions ci-dessous :
Attributaire : TRIADIS SERVICES
Montant annuel maximal du marché : 57 279.56 €
- autorise Monsieur le Président à signer le marché ainsi que les pièces ou documents s'y rapportant.

Fait et délibéré le 15 novembre 2019

Le Président,
Michel WEILL

